

Orientation

Les collectivités boudent la plateforme « 1 élève, 1 stage »

Ce nouveau portail de l'Etat reste peu investi par les collectivités, qui disposent souvent de leur propre parcours d'accueil.

Accessible depuis le 13 février, la plateforme « 1 élève, 1 stage » veut faciliter la recherche des élèves de quatrième, troisième et seconde générale et technologique qui doivent, depuis l'an dernier, effectuer un stage d'observation obligatoire. Cette année, il aura lieu du 16 au 27 juin.

Conçue pour simplifier l'accès des jeunes et surtout soutenir cette nouvelle obligation d'observation en entreprise ou dans l'administration, la plateforme est encore peu investie par les collectivités publiques territoriales. La mairie de Gennevilliers (50 000 hab., Hauts-de-Seine), qui accueille en moyenne entre 400 et 500 stagiaires par an (collégiens, stagiaires en étude supérieure et formations professionnelles), n'a ainsi recruté, en juin 2024, que 33 stagiaires de seconde par ce biais. « Nous sommes bien identifiés par les jeunes de la



La région Ile-de-France dispose de son propre portail d'accès aux offres de stages, rattaché au site Oriane qui, propose plus de 10 000 annonces.

ville. Nous avons instauré un accueil dédié depuis trois ans en partenariat avec toutes les directions au travers d'une fiche d'accueil de demande de stage», explique Vincent Galène, le référent stagiaire rattaché à la direction générale adjointe des ressources humaines.

PLATEFORMES LOCALES

A Saint-Doulchar (9 600 hab. Cher), les services reçoivent une centaine de demandes de stages par an. « Nous en acceptons en moyenne 40%. Nous

n'avons pas observé d'augmentation par rapport au stage de seconde, peut-être parce que la plupart de nos adolescents exécutent le service national universel [SNU] », remarque Audrey Petiot, la DRH – le SNU pouvant en effet remplacer le stage obligatoire. Reste que la commune ne s'est pas non plus référencée sur la nouvelle plateforme.

Tout comme la région Ile-de-France, qui dispose de son

propre portail d'accès « Trouver un stage en Ile-de-France », lui-même rattaché au site « oriane.info », qui propose plus de 10 000 offres, dont 800 destinées aux élèves de troisième et seconde.

PARI SUR L'AVENIR

« L'agence Oriane est une direction de la collectivité très en contact avec le public. Cette année, nous allons accueillir 200 stagiaires de seconde contre la moitié l'an passé, grâce à une action de stage dating organisée avec les établissements scolaires », relève Irvin Bida, son directeur général délégué. Sans surprise, les stages sont souvent effectués dans les services de la petite enfance, le secteur de l'animation

Les services de la petite enfance, le secteur de l'animation ou des équipements sportifs sont les plus demandés par les élèves.

ou des équipements sportifs, qui sont les plus demandés.

Quant à savoir si les stages sont de nature à susciter des vocations, les collectivités restent prudentes. « C'est un pari très en amont, mais cela ne coûte rien de faire découvrir la variété de nos métiers. C'est certainement plus utile lorsque nous prenons des élèves souhaitant s'orienter, peu après la troisième, vers des CAP « petite enfance » ou horticole. Dans ce cas, il n'est pas inefficace de les prendre en stage », souligne Thierry Yeter, directeur adjoint « ressources humaines » de la ville d'Antibes (76 000 hab., Alpes-Maritimes) qui a accueilli plus de 150 stagiaires l'année dernière. ● Julie Krassovsky

L'Éducation nationale, première de la classe

Le portail propose trois accès différenciés :

le premier pour les élèves, le deuxième pour les professionnels (entreprises, associations, administrations) et le troisième pour les équipes éducatives. Les administrations peuvent, après avoir créé un compte « offreur », publier leur annonce de stage et le nombre de places proposées. Pour les élèves, une recherche est possible par code postal, ce qui permet

de circonscrire les offres sur un territoire donné. Outre les offres d'entreprises privées, la plateforme propose majoritairement des annonces publiées par les écoles primaires et élémentaires, pour des missions autour de l'animation et de la préparation d'atelier aux côtés des professeurs des écoles, des animateurs ou des Atsem. Afin de postuler, l'élève doit au préalable se créer un compte.